

Association Bretonne pour la Pêche à la mouche (ABPM)

Siège social : ABPM - 6 rue Paul Ihuel – 56240 Plouay



Année 2014 – cotisations

Chèque à libeller à l'ordre de l'ABPM

Banque : Crédit Agricole du Finistère - n° de compte : 57438637755

Pour l'étranger : IBAN : FR76 1290 6000 2457 4386 3775 561

A adresser à : ABPM – Paul Troël – 138 route de Toul ar Hoat – 29470 LOPERHET

Nom (ou asso.)..... prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville..... Pays.....
email..... Tel.....

Tarif cotisations 2014

- 25 euros : membre actif (comprend les 2 Lettres et les 2 Bulletins) ;
- Plus de 25 euros : membre actif + cotisation de soutien ;
- 45 euros : association ;
- 90 euros ou plus : membre bienfaiteur

Depuis sa création, en 1995, l'ABPM n'a bénéficié d'aucune subvention, ni profité d'une quelconque aide de la part des établissements publics régionaux.

Livres ABPM 2014

- 45 euros (+ port : 8 euros) : *Rivières d'Armorique* ;
ou 30 euros pour les adhérents : un seul exemplaire (+ port : 8 euros)
- 25 euros (+ port : 4 euros) : *Retour sur le guide du pêcheur à Huelgoat et ses environs* - édition septembre 2014.